



Paris, le 16 avril 2020

Le président

Chères et chers camarades,

J'espère que vous et ceux qui vous sont chers sont en bonne santé en cette période difficile. Des auditeurs m'interrogent pour savoir ce que nous pouvons faire pour nous rendre utiles. A part ceux qui peuvent rejoindre la réserve sanitaire ou d'autres réserves, le meilleur service à rendre est de nous montrer exemplaires dans le respect des consignes données par le gouvernement. La situation n'est pas simple et les sources d'inquiétude ne manquent pas : santé de nos proches et de nous-mêmes, conjoncture économique, remise en cause au moins temporaire de nos modes de vie... C'est dans ces circonstances qu'il faut montrer du sang-froid et ne pas céder au catastrophisme trop souvent ambiant. Voilà le sens des messages à transmettre à nos entourages.

L'IHEDN connaît, comme le reste du Pays, un choc dans le déroulement de ses activités. Sa réforme est à l'ordre du jour. En dépit des incertitudes et des imperfections de communication, les orientations annoncées, notamment pour les sessions régionales, sont positives. L'Union se réjouit que le message qu'elle a formulé dès le début des réflexions sur l'importance de l'ancrage territorial ait été entendu. Après les arbitrages gouvernementaux, on est loin du projet initial annoncé en septembre 2019 par le Général directeur d'une division par deux du nombre des sessions régionales et de leur effectif. Au contraire c'est vers un doublement des sessions régionales que l'on se dirige. Isabelle Beauvais, en qualité de vice-présidente de l'Union au titre des Associations régionales, a lancé une consultation auprès de vous pour que vos idées soient exprimées et portées par l'Union. Des points d'interrogation subsistent sur le futur des sessions régionales : leur contenu pédagogique, leur animation et leur coût restent à définir. Une chose est sûre cependant, c'est que le développement des formations régionales va accroître le potentiel de rayonnement de nos Associations et renforcer le poids démographique des *régionales* dans la communauté des auditeurs. Le moment venu, il conviendra que l'Union s'adapte à cette nouvelle donne.

Pendant cette période de confinement, l'Union poursuit ses travaux et enregistre des avancées significatives. En premier lieu une commission pour la promotion de l'esprit de défense (CPEDEF) a eu lieu pendant la crise sanitaire. Elle s'est tenue de manière dématérialisée et a pris en compte les reports d'actions des trinômes académiques qui étaient programmées ce printemps. Le financement sera au rendez-vous.

Nous avons reçu les ouvrages édités par la Documentation française relatant les travaux du Forum de Strasbourg. Les exemplaires qui vous sont destinés sont en attente d'une reprise des services postaux et vous seront expédiés dès que possible. Vous pourrez les utiliser pour vos actions de rayonnement.

Un prochain numéro de *Défense* est en cours de finalisation par la rédaction, en dépit des contraintes de confinement, sur un thème original, incluant le lien-sécurité défense si pertinent en ce moment. Ce numéro sera bien imprimé et expédié aux abonnés comme à l'accoutumée. On peut espérer que, sous votre impulsion, l'accès gracieux à la version électronique du précédent numéro, d'une part, et un temps plus propice à la lecture, d'autre part, auront poussé vos adhérents encore non abonnés à redécouvrir et apprécier cette actualisation des connaissances, à la fois attrayante et inventive, qui fait le lien dans tout notre réseau.

Le projet d'e-annuaire, décisif pour la modernisation de nos instruments de travail, est en fin de phase de tests. Je remercie l'équipe qui s'en est occupé avec efficacité sous la conduite de Bernard Besson, vice-président de l'Union et responsable de la Commission Organisation. Avec l'implication des membres de cette dernière appuyés par ceux de la Commission Cyber de Julien Roitman, et notamment Pierre-Guillaume Gourio-Jewell, nous avons défini un cahier des charges, sélectionné un maître d'œuvre et finalisé l'instrument et ses procédures. Les fonctionnalités de l'e-annuaire vont bien plus loin que celles d'un banal annuaire et vous permettront des avancées pratiques dans votre animation et votre gestion. L'ouverture, d'abord aux administrateurs que vous avez désignés, puis à chacun de vos adhérents est imminente et vous recevrez l'information requise dans les tous prochains jours. Ainsi aurons-nous réussi à remettre sur les bons rails un projet qui, depuis plusieurs années, était encastré par un défaut de conception initiale et un choix inadapté dans la maîtrise d'œuvre.

L'annuaire 2020 est finalisé mais le prestataire de service qui le réalise, la société FFE, n'est pas en mesure de le faire imprimer et router, compte tenu du confinement. Il semble improbable que la situation se débloque avant l'été et, sur la suggestion de FFE, nous allons procéder pour la première fois à une mise en ligne qui permettra à chacun, à jour de cotisation à fin 2019, de télécharger l'annuaire 2020.

Vous comprendrez aisément que toutes ces actions ayant un coût, les finances de l'Union sont fortement sollicitées. Or, comme je vous l'ai écrit à plusieurs reprises, ce sont les versements des cotisations à l'Union qui lui permettent de réaliser ces prestations à votre profit. Depuis de nombreuses années, l'irrégularité des versements faits par les Associations oblige cette dernière à faire l'avance des fonds. Notre trésorerie a des limites et je suis particulièrement vigilant sur notre situation financière. Je vous ai rappelé, le 5 mars 2020, la décision du Conseil d'administration de procéder avant le 31 mars de chaque année au versement équivalent à au moins 50 % de vos cotisations de l'année n-1. Cette obligation, dont le caractère indispensable est pourtant aisément compréhensible, n'a pas été respectée par tous cette année. Notre trésorerie n'est pas inépuisable et je n'admets pas que les efforts déployés par les responsables de l'Union pour gérer au plus près nos finances soient compromis par la négligence de certains.

Aussi ai-je donné comme instruction que, tant l'annuaire 2020 que l'e-annuaire, ne soient délivrés qu'à ceux d'entre vous qui sont à jour de versement. Ces instruments ont un coût et il est normal de les réserver en priorité à ceux qui les financent. Bien évidemment, ceux qui se mettront à jour de leurs obligations vis-à-vis de l'Union seront au fur et à mesure servis.

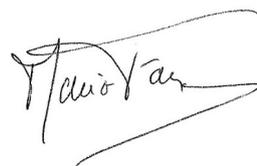
Pour terminer votre information et partager avec vous les soucis de l'Union, nous avons appris par hasard que le commissaire aux comptes désigné pour 6 ans par notre dernière Assemblée générale – et qui avait accepté cette mission – a cessé au début de l'année de figurer sur la liste officielle des commissaires aux comptes. Il n'a pas jugé bon d'en avertir l'Union, ce qui constitue un manquement caractérisé à ses obligations professionnelles. La chose est d'autant plus surprenante qu'il s'agit d'un auditeur. Je lui ai adressé une lettre recommandée pour lui signifier mon mécontentement et nous réserver toutes les voies de droit, notamment auprès du président d'Île-de-France de l'Ordre des experts comptables. Pour l'instant, nous lui cherchons un remplaçant que nous devons proposer à une Assemblée générale réunie pour la circonstance.

Or le fonctionnement régulier de nos instances est perturbé par le confinement. Nous allons utiliser les facilités données par les ordonnances gouvernementales en la matière, qui autorisent le report des AG statutaires jusqu'à la fin 2020 ainsi que la tenue d'AG à « huis clos ». Nous nous dirigeons vers une AG par télévote pour nommer le nouveau commissaire aux comptes et vers une AGO à l'automne, en fonction des décisions que prendra le Conseil d'administration.

Je sais que la situation actuelle rend aussi difficile pour vous la réalisation de vos actions. Nous vous avons informés de ce qui touche aux Trinômes académiques et au SNU. Il est clair que le premier semestre sera largement amputé. Mais je connais votre capacité d'adaptation, que certains d'entre vous ont montrée en organisant des télé-événements. Je les en félicite. Le travail de la Communauté des auditeurs, comme celui de l'Institut lui-même, s'inscrit dans la durée. C'est en tenant compte de ce caractère qu'il serait utile que nous orientions nos réflexions pour améliorer la résilience de notre Pays et, ainsi, continuer à servir utilement la France.

Croyez, chères et chers camarades, à mes sentiments dévoués pour notre Union et, pour vous, à ma fidèle amitié.

Mario Faure

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Mario Faure', enclosed within a stylized, elongated signature shape.